

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF409

AMENDEMENT

présenté par
M. Molac, M. Bataille, M. Castellani et M. de Courson

ARTICLE 11 OCTIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.